



Janvier 2010

Communiqué de presse

La Certification Voltaire, issue des travaux du Projet Voltaire, va permettre de certifier son niveau en orthographe sur son CV.

Le 29 janvier, de 13 h à 16 h, se dérouleront à Paris et à Lyon les deux premières sessions de Certification Voltaire, la première certification de niveau en orthographe française, destinée à valider auprès d'employeurs ou de recruteurs sa maîtrise de la langue française.

L'objectif de la **Certification Voltaire** est de certifier le niveau de maîtrise des difficultés de la langue française des candidats, à l'écrit, avec fiabilité et objectivité.

Ce certificat a vocation à être mentionné sur son CV afin d'attester un niveau en orthographe française auprès des recruteurs (au même titre que les TOEIC, TOEFL, CLES ou IELTS pour le niveau d'anglais) et mettre ainsi en valeur une compétence différenciatrice.

Certification Voltaire est l'aboutissement de la démarche entreprise par le **Projet Voltaire** depuis dix-huit mois ; ce projet permet aux étudiants et aux lycéens de s'évaluer et de s'entraîner en ligne en orthographe, en faisant appel à un outil informatique ludique qui génère automatiquement pour chacun un programme de remise à niveau individualisé.

Une certification en orthographe, pourquoi ?

Il est courant d'entendre dans le monde professionnel des récriminations sur le niveau « déplorable » des jeunes – et des moins jeunes – en matière d'orthographe.

Or, avec l'usage croissant de l'e-mail au détriment du courrier, la majorité des écrits de l'entreprise part sans bénéficier du regard vigilant d'une secrétaire ni d'une relecture attentive.

Nombreux sont les dirigeants qui craignent que cela ne nuise à l'image de l'entreprise auprès de leurs interlocuteurs : « *Imaginerait-on une entreprise de restauration dont les collaborateurs porteraient des tenues sales ou négligées ? Pour une entreprise de conseil, l'orthographe fait partie des "habits" de l'entreprise. L'image transmise par une bonne ou une mauvaise orthographe a une conséquence directe sur la crédibilité de l'offre et sur le degré*

de confiance ou de méfiance avec lequel l'offre sera évaluée », déclare Robert Bourvis, directeur général de l'agence de communication Publicis-Cachemire.

« Dans le cadre de notre certification ISO, le premier critère de qualité évalué est celui de la relation client. S'adresser à ses clients dans un français correct, sinon impeccable, est une marque de considération et de respect qui contribue à la qualité de la relation ; et c'est encore plus sensible dans le milieu des investisseurs institutionnels comme le nôtre. Les cadres dirigeants doivent donc faire preuve d'exemplarité sur ce point », complète Max Penneroux, directeur général adjoint de la Société Forestière de la Caisse des Dépôts.

Pour certaines professions, il en va même de la qualité intrinsèque de la prestation ; par exemple dans le milieu juridique, comme l'explique Amaury Nardone, associé du cabinet d'avocats d'affaires Delsol Avocats : *« L'initiative de Woonoz ne peut que satisfaire la profession d'avocat. Le droit est en effet affaire de nuances et de rigueur. Si "ses arguments" sont les siens, "ces arguments" ne le sont déjà plus. La subtilité de la langue française a ainsi conduit nombre de juristes étrangers à la considérer comme la langue du droit par excellence. Mais le prix de la subtilité reste la rigueur de l'orthographe. »*

De même lorsque la sécurité dépend de la précision des consignes : *« Dans l'exploitation et la maintenance d'installations technologiques complexes, la rigueur et la qualité des écrits constituent un élément indispensable à la bonne compréhension de ce qui est demandé comme de ce qui a été réalisé. Des fautes d'orthographe peuvent entraîner une mauvaise interprétation, voire un contresens, ce qui est inacceptable dans le cadre d'une installation nucléaire, par exemple », illustre Dominique Dupont, président de l'Institut de formation IFID.*

Pouvoir prouver que l'on a un bon niveau en orthographe devient donc un atout lors d'une recherche d'emploi. Il signifie implicitement la rigueur, la logique, la fiabilité, l'aptitude à intégrer des règles et à les respecter... Françoise Grassa, DRH du Groupe Laurent, distributeur de pièces techniques et consommables pour véhicules, l'explique bien : *« Les erreurs d'orthographe multiples sont souvent perçues, lors du recrutement, comme le signe d'une nature brouillonne, parce qu'elles nuisent à la justesse du message, donc à sa crédibilité. Or, lorsque l'on élabore des processus internes, par exemple, il faut les rédiger correctement, de façon claire, précise et explicite, pour qu'ils soient bien compris de tous et respectés. »* Christian Michaud, directeur général de la Worldwide Injection Solutions Enterprises, qui donne des cours à des étudiants en informatique, essaie de les sensibiliser régulièrement : *« Comment voulez-vous être pris au sérieux et considérés comme rigoureux en programmation si vous n'êtes pas capables de respecter la logique des règles de grammaire ? »*

En fin de compte, l'orthographe peut en quelque sorte devenir un facteur discriminatoire, comme le résume très bien Jean-Luc Grolleau, directeur général du cabinet de conseil Algoé Consultants : *« Si la déformation du langage peut paraître "glorieuse" sur le SMS, elle risque d'apparaître comme une "faute" dans une présentation ou dans un texte appelé à rester. L'entreprise repose en grande partie sur l'échange d'informations entre les acteurs : instructions, procédures, coordination, processus de vente et d'achat, contractualisation, communication en interne et avec le marché et les clients... Cet échange d'informations repose sur un langage et donc sur une convention sur la forme des mots, sur la syntaxe et sur la mise en phrases. La faute d'orthographe, de vocabulaire, ou de grammaire, ou plutôt le défaut répétitif du respect de la règle, présente un double risque : celui du "contresens" (ne pas se faire comprendre) et celui d'une forme "d'agression" par la rupture du "code social" qui réunit les acteurs (internes et/ou extérieurs) dans une même culture et autour*

d'un même socle de langage. Le risque n'est-il pas de se faire cataloguer comme "mal élevé" ou voyou du langage et d'être exclu du "dialogue" ? »

Pour en savoir plus sur le fonctionnement de la Certification Voltaire...

Elle est constituée pour environ 65% de règles grammaticales, 15% de règles sémantiques (et lexico-sémantiques), 15% de règles lexicales, et pour 5% de règles syntaxiques. À quelques exceptions près, elle s'attache aux difficultés pas ou mal gérées par les correcteurs orthographiques.

La **Certification Voltaire** et les règles sur lesquelles elle s'appuie ont été élaborées par la société **Woonoz**, editrice de **Projet Voltaire**, avec le concours d'une équipe d'experts au sein de laquelle Bruno Dewaele, professeur agrégé de lettres modernes et champion du monde d'orthographe en titre (titre délivré à l'ONU à l'occasion d'un concours rassemblant 108 pays), joue un rôle de premier ordre.

Elle s'effectue en salle d'examen universitaire. L'inscription est réalisée en ligne sur un site internet dédié : www.certification-voltaire.fr. Le candidat peut choisir le lieu et la date de son examen parmi les sessions planifiées dans sa région. Vingt et une villes de France seront proposées à partir de février 2010, d'autres suivront.

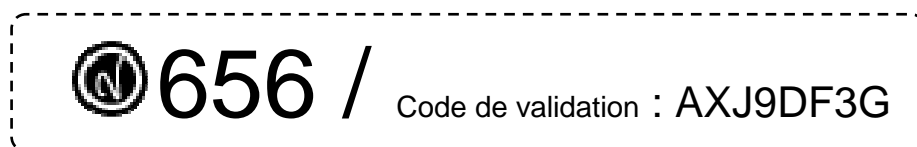
L'examen en lui-même dure deux heures trente et propose de répondre à un QCM papier de 300 questions balayant de manière croisée un large éventail de difficultés.

Le score de la **Certification Voltaire** est compris entre 0 et 1000 points.

Les scores obtenus permettent d'appréhender quelles aptitudes sont acquises.

À titre de référence, un score de 300 points qualifiera un candidat qui n'aura pas de difficultés majeures à rédiger un texte simple ; un score de 500 points qualifiera un candidat qui connaît et applique les règles de l'orthographe d'un français courant ; le candidat qui aura obtenu 700 points disposera d'une très bonne maîtrise des règles orthographiques, des exceptions, des nuances grammaticales ; avec 900 points, il est un référent en matière d'orthographe dans les écrits professionnels et pourra utilement relire ceux de ses collègues s'ils ont un doute !

Une fois l'examen de certification effectué, les candidats reçoivent par courrier postal (et par e-mail) une attestation indiquant leur score ainsi qu'un code de validation.



Le code de validation permet à toute personne à qui il est communiqué de vérifier l'authenticité du score obtenu sur le site internet de la Certification Voltaire pendant deux ans.

Au sujet de Woonoz...

Woonoz, conceptrice du Projet Voltaire et de la Certification Voltaire, est une société lyonnaise qui développe et édite des solutions numériques pour ancrer la connaissance en un temps record, dans le domaine scolaire et en formation continue.

Fondées sur des travaux de recherche sur la mémoire et les sciences cognitives, ces solutions sont utilisées par plus de 80 000 utilisateurs, et par des grands noms comme les Éditions Nathan, Sanofi-Pasteur MSD, le Cours Servais, l'université Lyon I...

Accompagnée par la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, Woonoz a été élue Novad'Or 2008.

Contact Presse
Florence BAUDRY



36, avenue Franklin-Roosevelt – 69130 Écully
04 78 33 47 69 - 06 72 72 21 62
Télécopie 04 81 91 61 93 – fbaudry@reflex-cible.com